



Vers une économie verte et sans pétrole

Messages-clés

- > **Urgence d'agir** : Le gouvernement du Québec doit donner un sérieux coup de barre afin de passer d'une économie polluante à une économie verte.
- > **Transition juste** : Des mesures de soutien seront nécessaires afin que la transition soit juste pour les travailleuses et les travailleurs ainsi que les communautés.
- > **Dialogue social** : Le mouvement syndical doit être impliqué dans les décisions concernant la transition énergétique.

Résumé de l'enjeu

- > Le gouvernement du Québec s'est donné des cibles ambitieuses en matière de lutte contre les changements climatiques, mais tout indique qu'il ne sera pas en mesure de les atteindre.
- > La transition vers des énergies propres transformera profondément la société québécoise, et plus particulièrement nos modes de production, de consommation, de déplacement, de transport et d'occupation du territoire. Il faudra, entre autres, accroître l'efficacité énergétique de nos activités et réduire la dépendance de notre économie aux énergies fossiles.
- > Durant la transition, des emplois seront perdus ; d'autres seront créés et plusieurs se transformeront. Pour que cette transition énergétique s'effectue en douceur, elle doit être planifiée en concertation avec tous les acteurs concernés et comporter des mesures de soutien.





1.

CONTEXTE ET HISTORIQUE

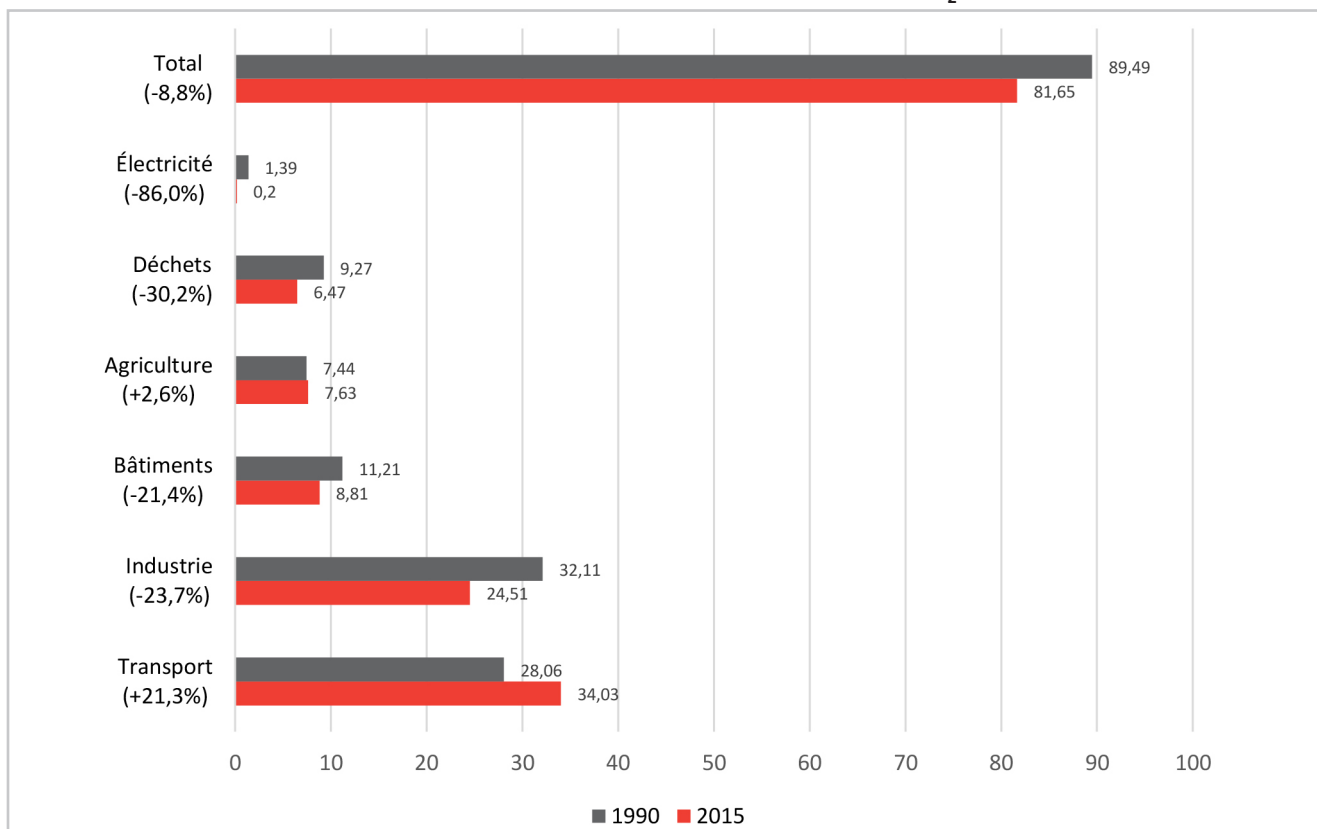
Au cours des prochaines années, le réchauffement de la planète risque de multiplier les dérèglements météorologiques (inondations, feux de forêt, montée des eaux, sécheresses, etc.) à travers le monde. Cela pourrait mettre en péril non seulement la biodiversité et l'intégrité des écosystèmes, mais aussi les modes de vie et l'équilibre des sociétés.

Pour éviter le pire, les pays du monde entier se sont engagés à fournir des efforts considérables. En décembre 2015, la conférence internationale de l'ONU sur le climat (COP21) s'est conclue par

la signature de l'Accord de Paris. En le signant, le Canada s'engageait à tout mettre en œuvre afin de limiter à un maximum de 2 °C le réchauffement de la planète. Malgré de bonnes intentions, les actions concrètes pour réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) se font toujours attendre.

De son côté, le Québec s'est donné pour cibles de réduire ses émissions de GES de 20 % d'ici 2020, et de 37,5 % d'ici 2030, par rapport au niveau de 1990. D'ici 2050, on vise une réduction allant de 80 à 95 %. Depuis 1990, le bilan du Québec s'est amélioré, mais une grande partie des gains ont été annulés par une augmentation importante des émissions de GES dans le secteur des transports (voir graphique).

ÉVOLUTION DES ÉMISSIONS DE GES AU QUÉBEC PAR SECTEUR ENTRE 1990 ET 2015 (MILLIONS DE TONNES D'ÉQUIVALENT CO₂)



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, *Inventaire québécois des émissions de gaz à effet de serre en 2015 et leur évolution depuis 1990*, Québec, 2018.



NOTE D'INFORMATION

Ainsi, les émissions de GES ont seulement diminué de 8,8 % sur la période 1990-2015. Pour atteindre la cible de 2020, soit une diminution de 20 % des émissions de GES, cela signifie qu'il reste moins de 5 ans pour réaliser la majorité des efforts (11,2 %).

Tout indique que, depuis plusieurs années, le Québec fait du surplace, ce qui réduit d'autant plus les chances qu'il respecte ses engagements. La reconversion vers des énergies et des procédés propres s'avère trop lente. La dépendance au pétrole demeure trop élevée. Plus de 80 % des GES émis au Québec proviennent de la combustion d'hydrocarbures. Mais surtout, le gouvernement n'a pas de véritable stratégie pour atteindre ses cibles.

2.

ENTREPRENDRE LE VIRAGE VERS UNE ÉCONOMIE VERTE

Pour atteindre ses cibles, il est urgent que le Québec transforme ses façons de se déplacer, d'occuper le territoire, de produire, de consommer et de se chauffer. Il faudra notamment miser sur les sources d'énergie renouvelable produites au Québec et l'amélioration de l'efficacité énergétique. Toute l'économie du Québec doit se réorienter vers des activités moins polluantes. Toutes les régions et tous les secteurs d'activité seront concernés, à différents degrés, par ces changements majeurs.

La transition énergétique comporte un immense potentiel de développement économique, à la fois structurant et créateur d'emplois de qualité à travers l'ensemble du Québec. Elle constitue une opportunité extraordinaire qu'il faut saisir à bras-le-corps, car elle est un gage de prospérité durable et responsable pour l'ave-

nir. Le Québec dispose de tous les outils pour s'affranchir du pétrole et s'engager dans une transition vers une économie plus verte, fondée sur des énergies renouvelables et un modèle de développement durable. Il ne manque que de la volonté politique pour que cette transition s'effectue au profit de tous les Québécois et toutes les Québécoises.

3.

DES IMPACTS SUR L'EMPLOI

Ce virage entraînera une restructuration majeure de l'économie et du marché du travail. De nouveaux secteurs d'activité émergeront; d'autres déclineront. Plusieurs régions, communautés et entreprises pourraient bénéficier d'opportunités de modernisation et de développement avantageuses. Pensons seulement à l'électrification et au développement du transport collectif, à l'intensification de la construction en bois, à la rénovation écoénergétique ou à l'implantation de nouvelles industries vertes (énergies renouvelables, batteries, véhicules électriques, etc.).

D'autres, au contraire, qui dépendent actuellement des énergies fossiles ou d'activités à forte intensité de carbone (ex. : transport routier, raffineries de pétrole, industries automobile ou aérospatiale, cimenteries, pétrochimie, transformation agroalimentaire, etc.) devront modifier leurs façons de faire pour s'adapter aux nouvelles exigences. Si rien n'est fait, on pourrait assister à des pertes d'emplois à court ou à moyen terme. Dans les régions ou des communautés dont la vitalité dépend en tout ou en partie de secteurs à forte intensité de carbone, de telles restructurations pourraient s'avérer rapidement désastreuses.



4.

ASSURER UNE TRANSITION JUSTE

Sans implication cohérente de l'État et des partenaires sociaux, cette transition énergétique risque d'être désordonnée et de laisser pour compte des milliers de travailleurs et de travailleuses, et leurs communautés.

La FTQ demande la mise en œuvre rapide d'un plan de transition juste, pour que les coûts humains, sociaux et économiques de ces changements soient assumés par l'ensemble de la société. Ce plan doit prévoir des investissements considérables pour soutenir et accompagner les secteurs d'activité, les communautés et, surtout, les travailleurs et travailleuses les plus à risque. Il doit mettre en place les mesures d'adaptation au marché du travail et de diversification économique pour pallier les contrecoûts de la transition.

De l'avis de la FTQ, il est impératif que le gouvernement et les autorités responsables inscrivent leurs actions dans un cadre de transition juste, notamment en privilégiant :

1. L'affirmation du leadership du gouvernement québécois dans la planification et la coordination de la transition énergétique;
2. Des investissements structurants dans des secteurs d'activité ou des technologies à faibles émissions de GES et favorisant la création et le maintien d'emplois de qualité;
3. L'organisation de mécanismes et structures de dialogue social à tous les paliers (national, régional, local, sectoriel, comités paritaires en entreprise, etc.);
4. Le déploiement de mesures de protection sociale, de soutien du revenu et de programmes de formation continue pour soutenir et accompagner la main-d'œuvre et

favoriser sa requalification ou son adaptation face aux transformations du marché du travail;

5. L'équité et le respect des communautés en assurant le soutien et les moyens nécessaires au maintien de leur vitalité, notamment par des mesures de restructuration ou de diversification économiques.

Fiche n° 6 - Avril 2018

Dernière mise à jour : 13 avril 2018

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est

Bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

ftq.qc.ca

